

Département de la Loire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de : **MARCLOPT**
Séance du : **01 AVRIL 2025**

Nombre de conseillers

- en exercice	13
- présents	12
- votants	13 (12+1 pouvoir)
- absents	
- exclus	

L'an deux mille vingt-cinq, le premier avril, et à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Mme EYRAUD Catherine.

Date de convocation :
26/03/2025
Date d'affichage :
26/03/2025

Étaient présents : Raphaël DOITRAND, Bernard BRUN, Emmanuel OULION, Bernadette AGOSTINI, Eric HERRGOTT, Sandrine PERRET, Pierre SAUZET, Bruno REY, Dominique PONTONNIER Valérie GAUDIN Gaëlle LACHAND

Objet
8.8 PROJET LIFE LOIRE EN FOREZ
AVIS

Absents : Stéphane BAROU (a donné procuration à Raphaël DOITRAND)

Secrétaire de séance : Bernadette AGOSTINI

Le projet consiste à mettre en œuvre un programme d'action concernant la restauration de la dynamique fluviale. Il comprend des actions concrètes de restauration, des actions de suivi de communication, de sensibilisation, de gestion et de coordination.

Il a été construit notamment à partir des résultats de trois études réalisés, ces dernières années, porté, respectivement par l'EP Loire (Etablissement Public Loire) la DDT (direction départementale des territoires) de la Loire et le Département de la Loire qui ont permis d'élaborer un programme de travaux. Ce projet a pu voir le jour grâce à l'obtention d'un financement de l'Union Européenne via le Programme Life qui est l'instrument financier de la Commission européenne pour le soutien au projet dans les domaines de l'environnement et du climat.

Le projet actuel prévoit une intervention sur 13 sites. Il s'agit d'un projet expérimental qui vise à favoriser une érosion latérale des berges, remobiliser les dépôts alluvionnaires, reconstituer un matelas alluvial et reconnecter les annexes fluviales.

L'objectif est de permettre à environ 60 000 m³ de sédiments, de réduire l'incision du lit du fleuve. Cette dernière conduit à une perte de la biodiversité, menace la stabilité des ouvrages d'art qui jalonnent le fleuve et est susceptible de réduire les capacités des prélèvements d'eau.

Bien que de nombreux acteurs participent à ce projet, le coordinateur est le Département de la Loire. Les travaux consistent à :

- Dévégétaliser les berges
- Désenrocher les berges
- Restituer des matériaux
- Reconstituer un matelas fable

Après avoir discuté le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable au projet

La secrétaire de séance
Mme Bernadette AGOSTINI

Certifié conforme,
Fait à Marclopt,
LE 01/04/2025
Le Maire,
Catherine EYRAUD

Ont signé au registre Mme le Maire et le secrétaire de séance.
Publié sur le site internet le 05/04/2025